

importante réorientation, le gouvernement a ouvert aux exploitants du secteur privé le secteur des téléphones cellulaires et celui des radiocommunications. D'autres réformes concernent l'approbation automatique de la participation, jusqu'à concurrence de 51 p. 100, des fabricants d'équipements étrangers dans le capital de nouvelles entreprises.

Le gouvernement indien a annoncé en mai 1994 sa nouvelle politique nationale des télécommunications en remplacement de la Loi sur les télégraphes, adoptée plus de 100 ans auparavant. L'objectif de la nouvelle politique concernant les télécommunications est d'améliorer notablement d'ici à 1997 les installations rurales et urbaines de télécommunications et d'élever la qualité des services selon les normes internationales, grâce à l'accroissement des investissements nationaux et étrangers. Les points saillants de la nouvelle politique sont les suivants : d'abord, la possibilité d'investissements privés dans les services de télécommunications de base, afin de combler l'insuffisance des ressources nécessaires pour que les téléphones puissent être fournis sur demande d'ici à 1997; ensuite, l'autorisation donnée aux entreprises immatriculées d'exploiter, sous licence non exclusive, des services à valeur ajoutée tels que le courrier électronique, le courrier vidéo, les services de transmission de données, les services d'audiotex et de videotex et les services de vidéoconférence.

La nouvelle politique s'écarte très nettement de la politique actuelle des télécommunications. Le gouvernement indien a ouvert la porte à la participation du secteur privé dans les services téléphoniques de base, afin d'aligner le secteur des télécommunications sur les réformes entreprises et d'améliorer l'infrastructure requise pour accroître la compétitivité de l'Inde sur les marchés mondiaux. Le gouvernement indien a récemment annoncé qu'il envisage d'utiliser le modèle canadien dans la mise en place de sa réglementation sur les télécommunications.

Potentiel commercial

Le marché indien ne le cède probablement qu'à la Chine pour ce qui est des possibilités offertes aux exportateurs canadiens sur les marchés mondiaux. L'Inde dépensera 1,93 milliard \$ US en 1993-1994 pour l'installation de nouvelles lignes téléphoniques. Durant 1992-1993, 1,7 million de nouvelles lignes ont été installées et 500 000 lignes ont été remplacées, au coût de 1,45 milliard \$ US. L'Inde a une tâche énorme à accomplir pour accroître l'accès de sa population de près de 900 millions d'habitants au réseau téléphonique. Le gouvernement songe à faire passer de 7 à 20 millions le nombre de lignes téléphoniques avant la fin de la décennie.

À la fin du Septième Plan, en 1989-1990, le nombre d'appareils téléphoniques pour 100 habitants en Inde était de 0,52. Durant le Huitième Plan (1992-1997), l'Inde vise le chiffre de six téléphones pour 100 habitants, et elle voudrait que, en l'an